



Ensemble pour vous simplifier la vie

Communiqué de presse
Le 12 octobre 2020,

6^e édition des Rendez-vous de la retraite | 12-17 octobre 2020

Entre 50 et 62 ans, un actif sur deux estime que la crise sanitaire incite à revoir le rapport à sa future retraite

A l'occasion de l'ouverture de la 6^e édition des [Rendez-vous de la retraite](#), l'Assurance retraite et l'Agirc-Arrco ont demandé à OpinionWay d'interroger plus de 2 000 Français actifs âgés de 50 à 62 ans sur leur rapport à leur future retraite. La crise sanitaire incite la moitié des personnes se situant à plus ou moins dix ans du départ à la retraite à réfléchir davantage à leur retraite.

71 % des actifs seniors déclarent s'être posé des questions sur les conséquences possibles de la crise sanitaire sur leur future retraite.

La crise sanitaire a modifié les conditions de travail de nombreux actifs âgés de 50 à 62 ans : 41 % d'entre eux déclarent avoir pratiqué le télétravail. Parmi eux, 44 % des salariés et surtout les trois quarts des cadres (76 %) sont concernés.

Par ailleurs, le contexte de crise a fait évoluer la situation professionnelle d'un peu plus d'un quart des actifs âgés de 50 à 62 ans, concernés par une période de chômage ou d'activité partielle et/ou par une baisse de rémunération.

Toutes ces situations ont conduit les actifs à quelques années de la retraite à se projeter dans la suite de leur carrière professionnelle, à anticiper la préparation de leur retraite ou à l'appréhender différemment. La moitié d'entre eux (51 %) estiment que le contexte de crise pourrait les inciter à revoir leur rapport à la retraite. Un tiers (33 %) avouent avoir déjà commencé à y réfléchir. La proportion monte à 54 % chez les artisans, commerçants, chef d'entreprise, plus impactés que d'autres catégories par une baisse de revenus.

Le montant de la retraite : 1^{ère} source de questions et de motivation de départ à la retraite

Parmi les questions que se posent aujourd'hui les actifs âgés de 50 à 62 ans sur leur future retraite, deux sujets arrivent en tête : le montant de leur future retraite et le nombre d'années qu'il leur reste à travailler pour avoir une retraite suffisante, pour plus de 80 % d'entre eux.

Ces actifs avouent d'ailleurs que l'aspect financier pèse fortement dans le choix de leur départ à la retraite (84 %) avec notamment la volonté d'acquérir un pouvoir d'achat suffisant.

Parmi leurs autres questionnements, les sondés déclarent se soucier également de l'impact que peuvent avoir sur leur future retraite leurs choix de vie personnels et professionnels (74 %). Enfin, et le contexte actuel pouvant y contribuer, 70 % d'entre eux avouent s'interroger sur les possibilités de fin de carrière accessibles dans leur situation (retraite anticipée, retraite progressive, dispositif carrière longue...).

L'importance de conseils personnalisés pour étudier les possibilités de fin de carrière

Pour répondre à leurs questions et les aider à préparer leur départ à la retraite, plus de 70 % des actifs âgés de 50 à 62 ans soulignent l'importance de conseils et services personnalisés (77 %). Principalement pour savoir ce à quoi ils auront droit une fois à la retraite compte-tenu de leur parcours, mais aussi pour être accompagnés dans leurs réflexions et choix futurs, et notamment sur les possibilités et aménagements de fin de carrière. Ils sont plus nombreux encore (80 %) à requérir un accompagnement personnalisé pour faire le point sur les démarches administratives à effectuer.

A noter que les femmes, parfois confrontées à un parcours professionnel moins linéaire, sont plus intéressées par des conseils personnalisés sur les dispositifs de prolongation d'activité (surcote, majorations ou cumul emploi-retraite) que les hommes (74 % contre 66 %).

Les caisses de retraite sont les premières sources d'information sur la retraite

Pour répondre aux interrogations des actifs et à leur besoin d'accompagnement, les organismes de retraite proposent des services et outils d'aide à la décision gratuits et communs à l'ensemble des régimes de retraite. Ainsi, ils sont accessibles en ligne sur les espaces personnels des sites www.lassurance-retraite.fr ou www.agirc-arrco.fr. Les actifs ont notamment la possibilité de consulter en ligne leur relevé de carrière ou de calculer le montant et l'âge de leur départ à la retraite. Plus des trois quarts des actifs âgés de 50 à 62 ans déclarent connaître ces deux services en ligne. En revanche, de la connaissance des outils à leur utilisation, un pas reste à franchir : seul un de ces actifs sur deux indique avoir eu recours au simulateur de retraite en ligne. De même, moins de la moitié d'entre eux savent que certains organismes de retraite offrent la possibilité de joindre un conseiller retraite en ligne et seuls 10 % déclarent y avoir eu recours.

La majorité des actifs âgés de 50 à 62 ans (54 %) identifient les caisses de retraite comme principales sources d'information sur la retraite. Les actifs déclarent se tourner également vers leur environnement professionnel, leur entourage familial ou d'autres acteurs privés.

*« La crise sanitaire est comme pour chaque évènement majeur intervenant dans une vie l'occasion d'une prise de recul sur sa situation personnelle et professionnelle, sur ses aspirations actuelles et futures. Pour les actifs à plus ou moins dix ans de l'âge de la retraite, le contexte les amène à reconsidérer leur rapport à la retraite et à s'interroger. Pour autant, leurs interrogations restent conformes à celles qui nous sont posées habituellement : À quel moment vais-je partir à la retraite et combien vais-je toucher ? C'est pour répondre à leur besoin d'informations et de conseils propres à chaque situation personnelle, que nous organisons tous les ans les Rendez-vous de la retraite. Nous allons au-devant des actifs pour leur proposer sur une semaine des créneaux d'information en ligne, par téléphone ou dans l'un des 230 points d'accueil ouverts cette année avec l'Assurance retraite, à travers le territoire. L'évènement qui est une fois encore un grand succès doit permettre d'offrir un coup de projecteur à l'offre d'accompagnement que nous mettons gratuitement à la disposition des actifs », commente **François-Xavier Selleret, Directeur de l'Agirc-Arrco.***

« Les « Rendez-vous de la retraite » nous donnent une belle opportunité d'aller à la rencontre de nos assurés et de répondre à leurs questions actuelles, dans le contexte de crise sanitaire. Ils illustrent notre volonté commune d'offrir à l'assuré un service global et simplifié : c'est une nouvelle étape dans la coopération entre l'Assurance retraite et l'Agirc-Arrco ! Cet évènement est également l'occasion de valoriser les services développés par nos équipes. Forts des expériences et savoir-faire des deux régimes, nous misons sur la synergie entre les services digitaux et l'accueil en Carsat et Cicas pour répondre au plus près des besoins des assurés. Pendant six jours, 40 000 rendez-vous sont proposés au public : ils permettront d'obtenir une information personnalisée, gratuite et experte sur la retraite. En raison du contexte sanitaire, cette opération est prévue en présentiel et en distanciel. Les conseillers mobilisés seront amenés à répondre à toutes les questions posées par les assurés, qui peuvent reconsidérer leur

retraite prochaine ou future selon l'impact de la crise sanitaire sur leur situation personnelle et professionnelle. », poursuit **Renaud Villard, Directeur de l'Assurance retraite.**

Méthodologie de l'Étude

Cette étude a été réalisée en ligne du 17 au 23 septembre 2020 par OpinionWay, pour le compte de l'Assurance retraite et de l'Agirc-Arrco, auprès d'un échantillon de 2004 personnes représentatif de la population française active âgée de 50 à 62 ans. L'échantillon a été constitué selon la méthode des quotas, au regard des critères de sexe, d'âge, de catégorie socioprofessionnelle, de catégorie d'agglomération et de région de résidence. La marge d'erreur pour un échantillon de 2000 personnes est de 1, à 2,2 points.

OpinionWay a réalisé cette enquête en appliquant les procédures et règles de la norme ISO 20252

Toute publication totale ou partielle doit impérativement utiliser la mention complète suivante : « Sondage OpinionWay pour L'Assurance retraite et l'Agirc – Arrco » et aucune reprise de l'enquête ne pourra être dissociée de cet intitulé.

Pour recevoir l'étude complète : lea.cauchi@coriolink.com

A propos des Rendez-vous de la retraite

La 6e édition des Rendez-vous de la retraite organisée dans toute la France du lundi 12 au samedi 17 octobre est l'occasion pour les actifs, quel que soit leur âge, de mieux s'informer sur leur retraite. Cette année, l'Assurance retraite s'associe à l'Agirc-Arrco pour cet événement, permettant d'accroître le nombre d'entretiens proposés aux actifs. Sur internet et dans l'un des 230 points d'information répartis dans toute la France, plus d'un millier de conseillers retraite de l'Assurance retraite et de l'Agirc-Arrco répondent aux assurés, de tout âge, de manière personnalisée et gratuite. Les Rendez-vous de la retraite sont l'occasion unique d'aborder avec un conseiller ses choix et événements de vie et de carrière et d'anticiper leur incidence sur ses droits futurs. Pour s'informer et connaître les temps forts proposés tout au long de la semaine, il suffit de se connecter sur le site rdv-retraite.fr.

À propos de l'Assurance retraite, le service public de la retraite de la Sécurité sociale

Premier organisme français de retraite, la Cnav gère la retraite du régime général de la Sécurité sociale et les actions de prévention en faveur du bien-vieillir et de la préservation de l'autonomie des retraités. Elle forme avec les Carsat, les CGSS et la CSSM, le réseau de l'Assurance retraite. Au cœur de l'innovation numérique, son offre de service se diversifie grâce aux nombreuses démarches en ligne sur www.lassuranceretraite.fr (demande de retraite en ligne, téléchargement du relevé des mensualités...) : déjà 10 millions d'espaces personnels créés !

À propos de l'Agirc-Arrco

L'Agirc-Arrco, le régime de retraite complémentaire obligatoire des salariés du secteur privé, est piloté par les partenaires sociaux. Il repose sur les principes de répartition et de solidarité entre les générations. 23 millions de salariés cotisent à l'Agirc-Arrco pour constituer leurs droits futurs, ainsi que 1,6 million d'entreprises. 13 millions de retraités perçoivent chaque mois une allocation de retraite complémentaire Agirc-Arrco, pour un montant total annuel de versements s'élevant à plus de 80 milliards d'euros. Les orientations stratégiques du régime pour une période de quatre ans – Ambition Retraite 2022 – ont conduit les équipes Agirc-Arrco à engager un vaste chantier d'amélioration du service, au meilleur coût visant à offrir un parcours client simple et personnalisé.

Pour plus d'informations : www.agirc-arrco.fr

Contacts presse :

Agirc-Arrco

Virginie Belloir – vbelloir@agirc-arrco.fr – 06 99 66 84 94
Léa Cauchi – agence CorioLink
lea.cauchi@coriolink.com – 06 24 96 84 31

Assurance retraite

Philippe Bainville – presse@cnav.fr – 01 55 45 88 93
Léa Cuccuru – presse@cnav.fr – 01 55 45 51 34